



MICROFICHE N°

06587

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

CNDA 6587

Belm

**RAPPORT D'ACTIVITE
DU
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION AGRICOLE
ANNEE 1986**

RAPPORT D'ACTIVITE
DU
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION AGRICOLE
ANNEE 1986

1 - INTRODUCTION

Applications de gestion, applications documentaires et activités de formation et d'assistance constituent l'essentiel de l'activité du Centre National de Documentation Agricole en 1986.

2 - APPLICATIONS DOCUMENTAIRES

2.1 CARIST

Le répertoire national de la recherche agronomique en cours a été tiré en 500 exemplaires, et sera diffusé en 87.

2.2. JORTAGRI

La publication en 1985 du contenu de la banque de données juridique dans le domaine agricole, en quatre volumes (1974-1985) a rencontré un vif intérêt de la part des autorités et des hauts responsables. Fort de ce succès et sur instruction de Monsieur le Ministre de l'Agriculture quatre répertoires spécialisés ont été diffusés :

- Appurement foncier et réforme agraire
- encouragement de l'état
- céréales et produits céréaliers
- Pêche

2.3. CNDA-BIB - Fichier bibliographique

La base CNDA-BIB s'est enrichie en 86 de 1257 documents. Cette base est utilisée pour la recherche documentaire et l'édition du bulletin. Le bulletin TUNAGRI vol 7 no 3 a été publié et diffusé.

2.4. Consultation technique des centres participants à AGRIS

Le responsable Agris a participé à la 5^e consultation technique Agris qui a eu lieu à Rome du 8 au 14 juin 1986. Les objectifs de cette réunion étaient d'évaluer les progrès réalisés depuis la 4^e consultation technique tant au centre de coordination Agris au siège de la FAO, que dans les différents centres Agris des pays membres de la FAO, et d'examiner le développement du système surtout après l'introduction du vocabulaire AGROVOC.

2.5. Services aux utilisateurs

Six cents visiteurs de hauts niveaux (enseignants du supérieur, hauts cadres, bureaux d'études) ont eu recours aux services questions réponses du CNDA. Ces visiteurs ont posé un milliers de questions, toutes relatives aux données agricoles nationales. 2871 photocopies et 21 microfiches diazo ont été fournies.

2.6. AGRIS

Un lot de 22 bordereaux a été envoyé sous forme de bande magnétique au centre de coordination à Vienne.

2.7. Stagiaires

2 groupes de 3 stagiaires de l'IPSI ont suivi un stage de formation au CNDA. Ils sont passés par tous les services pour apprendre les règles de remplissage de de bordereau.

2.8. Catalogues collectifs

a) periodiques

L'inventaire des periodiques de l'INRF a été achevé celui de l'INAT est en cours.

b) Ouvrages

1.500 monographies de l'INRF ont été analysées et indexées. Elles viennent s'ajouter au lot des ouvrages de la DRE.

3 – APPLICATIONS DE GESTION

3.1. Projet défense de culture

La Tunisie est avant tout un pays à caractère agricole, et comme le montre le 7ème plan, l'agriculture est appelée à créer d'avantage d'emplois, à arriver à l'autosuffisance alimentaire et à équilibrer la balance commerciale en développant les exportations. Pour atteindre ces objectifs, l'Etat a accordé certaines priorités au secteur agricole dans les différents domaines à savoir l'encouragement des agriculteurs à :

- La maîtrise des facteurs climatiques (irrigation de complément)
- l'utilisation des techniques modernes (crédit pour l'achat de matériel agricole)
- l'exploitation optimale de leurs terres
- l'amélioration de leurs rendements en utilisant les engrais naturels et chimiques, les pesticides et les herbicides adéquats.

Dans ce contexte, la Direction de la Production Végétale a entrepris, dans le cadre du projet tuniso-belge de la défense des cultures, une série d'expérimentations sur les herbicides et leur influence sur le rendement dans les grandes cultures (cultures céréalière culture maraichère....etc). Le CNDA a été chargé de l'exploitation des données relatives à cette expérimentation.

Au cours de la campagne 1985/1986, 300 parcelles expérimentales ont été traitées par une dizaine de produits chimiques (2-4D, Iluxon, Dicuron, Dosanex, Trima, U46KV....etc). L'échantillon sélectionné couvre les 7 gouvernorats du nord de la Tunisie (Béja, Jendouba, le Kef, Siliana, Zaghouan, Ariana et Bizerte). L'expérimentation consiste à prendre autant de parcelles contiguës que de produits à expérimenter, de telle sorte que ces produits chimiques soient comparés dans les mêmes conditions à savoir les facteurs climatiques, le type de sol, la culture précédente, la culture actuelle, la préparation du sol...etc.

Une fiche informatique, relative à une expérimentation, a été conçue. Elle a été remplie, sur le terrain, par les techniciens chargés du suivi de ces parcelles. Cette fiche comporte 4 parties :

- une première rubrique relative aux données de base telles que la localisation géographique, la culture précédente, la culture actuelle, le type de sol...etc.
- la deuxième comporte les produits chimiques avec leurs conditions d'applications (état du sol, phytotoxicité, degré d'infestation de la culture, stade de la culture, date d'application du produit ...etc)
- la troisième partie est la série des mauvaises herbes remarquées et leur degré d'infestation avant et après le traitement par le produit chimique.
- La quatrième partie est remplie à la fin de la saison culturale, elle comporte le rendement enregistré par parcelle, le coût de desherbage et le prix de la récolte.

Le traitement informatique de ces données consiste à calculer par objet :

- le degré d'infestation moyen de la culture après le traitement
- le rendement moyen
- le supplément de rendement moyen par rapport à une parcelle témoin (la parcelle témoin peut être non traitée ou traitée par un produit couramment utilisé par les agriculteurs de la région.
- le bénéfice ou la perte moyenne par rapport au témoin
- le facteur risque de perte en utilisant le produit chimique en question. Ces moyennes sont généralement accompagnées d'un intervalle de confiance calculé à partir du test de STUDENT ou d'autres tests tel que NEWMAN, DUNETTE etc.
- le degré de sensibilité ou de résistance moyen de chaque mauvaise herbe au produit chimique.

Les calculs ci-dessus mentionnés sont effectués à plusieurs niveaux : par série (ensemble d'expérimentations ayant les mêmes conditions de base), par gouvernorat/culture, et, au niveau national par culture.

Le programme informatique conçu est doté d'une fonction de recherche permettant de répondre à certaines questions des agriculteurs ou des vulgarisateurs telles que :

- donner moi le supplément de rendement ainsi que le bénéfice, si j'utilise le produit X pour la culture Y ?.
- Que faut-il utiliser comme produit chimique pour lutter contre la mauvaise herbe Z dans la culture Y ?.

3.2 - Gestion qualitative des eaux du nord

Après le chargement du modèle de gestion quantitative des eaux du Nord sur l'ordinateur HP3000 du CNDA et son exploitation par l'EGTH, cette dernière a obtenu un modèle informatique permettant de contrôler la qualité des eaux cumulées dans les barrages. Ce modèle a été adapté au HP3000 du centre, et la direction est en phase d'essai de ce modèle.

3.3 - Gestion des marchés du Ministère de l'Agriculture

Pour mieux contrôler financièrement les offres proposées aux différentes directions du Ministère, la DAAF a voulu créer une banque de données archivant les données de base de toutes les offres, et chaque fois qu'il y a une nouvelle offre, cette banque sera consultée pour les offres ultérieures similaires afin de s'assurer de l'enveloppe budgétaire proposée, des délais d'exécution et du sérieux de la société qui se propose d'exécuter le projet.

3.4. Gestion budgétaire du CNDA

Pour mieux contrôler les opérations d'ouverture de budget, d'engagement, de dégagement et de paiement, un système informatique a été mis en place pour enregistrer et contrôler les différentes opérations budgétaires. Il permet aussi de connaître à tout instant le solde réel et la somme engagée ainsi que les différentes sommes payées au cours de l'année.

Ce système a été conçu essentiellement pour les besoins du CNDA, mais il peut être modifié pour l'adapter aux besoins d'autres directions du Ministère de l'Agriculture.

3.5. Base de données pour les travaux du comité national concernant la cession des terres domaniales.

Les différentes réunions du comité national pour la cession ou l'échange des terres domaniales tenues depuis sa création et se trouvant dans les dossiers de la DAFL ont été enregistrées dans une base de données à fin d'être consultés par le personnel de la direction et choisir le dossier désiré. Cette base réduira les accès anarchiques à ces dossiers. 9000 dossiers ont été saisis.

3.5. Base de données des archives administratifs de la DAFL

Les dossiers des différentes opérations foncières (cession, é
et comportant les papiers présentés par l'intéressé et/ou
le Ministère de l'Agriculture sont enregistrés dans une ba
tant la recherche et l'accès rapide à ces dossiers.

10, vente, location)
écisions prises par
données permet-

3.7. Etude pour achat de matériel informatique de RPC

Après le développement du système informatique de ges
du Parc Commun du Ministère de l'Agriculture et suite aux
système, le régia a manifesté son désir de faire fonction
locaux du parc. Une étude technique sur le matériel infor
sera rattaché au HP3000 du CNDA, a été effectuée. Le
proposé était le suivant :

1. stock du régie
is effectués sur ce
e logiciel dans les
ique adéquat, qui
ériel informatique

- 2 micro-ordinateurs
- 1 imprimante

3.8. Gestion budgétaire de la DAAF

Le budget des différents directions du Ministère de l'Agriculture est géré par la DAAF. Il s'ensuit des opérations d'écriture et de contrôle importantes. Ceci a amené la direction à faire appel à l'informatique. Le CNDA a effectué une étude technique et il a développé un logiciel permettant d'enregistrer et de contrôler les différentes opérations budgétaires (allocation du budget, ouverture, engagement, dégagement et paiement) et permettant aussi de consulter la situation des différentes rubriques de la comptabilité budgétaire, du Ministère.

3.9. Gestion des carburants

Le CNDA a étudié cette application à la demande de la DAAF et défini les conditions de réussite du projet. La gestion des carburants est une opération instantanée et journalière. Elle s'exécute au niveau des directions et CRDA. Il est nécessaire de remplir les fiches de saisie ou bordereaux par les agents des directions et CRDA couverts par le projet. Ce fait une note circulaire obligeant ces derniers à collaborer dans les meilleures conditions s'impose.

Malgré la simplicité du bordereau de saisie, il faut prévoir trois jours de formation sur la façon de remplir les fiches par les agents s'occupant de cette opération. Certains CRDA et directions disposent déjà d'un registre d'inventaire pour éviter la double écriture (registre d'inventaire et fiche de saisie). Il est préférable d'informer les différentes directions du contenu de la fiche et de prévoir si nécessaire l'ajout d'autres informations à la fiche afin de remplacer le registre d'inventaire. Les fiches de saisie doivent se présenter sous forme de carnet carboné avec double exemplaires. La fiche originale sera envoyée systématiquement au service transport et l'exemplaire restera à la direction ou CRDA pour confrontation ou sa gestion interne.

Ce projet demarrera en 87

4 -- FORMATION

- Le CNDA a participé à la réunion annuelle des utilisateurs de Minisis qui a eu lieu à Singapour
- Le CNDA a participé au cours avancé de Minisis tenu à l'INORPI et organisé par le CRDI et la Ligue des Etats Arabes durée deux semaines.
- Dans le cadre de la coopération internationale, un Malien et un syrien ont effectué des stages de 3 semaines chacun afin de se familiariser au traitement de la documentation au CNDA.

Centre National de Documentation Agricole

Gestion 1986

Situation au 31.12.86

Art	Paragraphe	Paragraphe	Crédit ouvert (a)	Crédit engagée (b)	Crédit Ordonnée au 31.12.86 (c)	Crédit engagées non Ordonnées (d)
40	05	02	2.600.000	2.600.000	2.600.000	-
40	06	0	290.000	287.450	287.450	-
40	07	0	500.000	161.035	161.035	-
Total Art 40			42.400.000	34.026.060	34.026.060	-
31	04	00	2.400.000	1.530.763	1.530.763	-
Total Art 31			2.400.000	1.530.763	1.530.763	-
41	01	02	2.600.000	308.785	308.785	-
41	03	00	1.500.000	466.997	466.997	-
Total Art 41			4.100.000	775.782	775.782	-
70	10	00	1.800.000	-	-	-
70	25	00	800.000	40.000	40.000	-
TOTAL GENERAL			51.500.000	36.372.605	36.372.605	-

Centre National de Documentation Agricole

Céation 1986

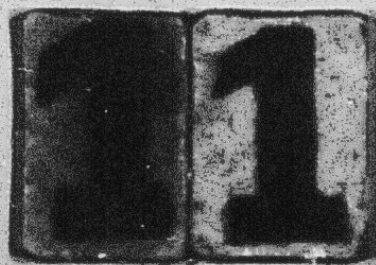
Situation au 31.12.86

	Paragraphe	Paragraphe	Credit ouvert (a)	Credit engagée (b)	Credit Ordonnancée au 31.12.86 (c)	Credit engagées non Ordonnancées
40	01	02	1.000.000	111.136	111.136	-
40	01	03	2.000.000	179.142	179.142	-
40	01	04	300.000	-	-	-
40	01	05	1.700.000	-	-	-
40	02	01	1.800.000	1.716.100	1.716.100	-
40	02	02	12.500.000	11.751.689	11.751.689	-
40	02	05	3.000.000	1.594.762	1.594.762	-
40	03	01	1.600.000	1.503.543	1.503.543	-
40	03	02	-	-	-	-
40	03	04	10.000	-	-	-
40	04	01	9.500.000	9.496.302	9.496.302	-
40	04	02	3.000.000	2.842.863	2.842.863	-
40	05	01	2.600.000	1.782.038	1.782.038	-

LISTE DU PERSONNEL DU CNDA

	<u>Fonctions</u>	<u>Date de recrutement</u>
Directeur		
1) Romdhane Ali		
Personnels Techniques		
2) Gharbi Ahmed	Ingénieur Principal	1979
3) Hamouda Mohsen	Ingénieur Principal	1984
4) Masri Hasna	I.T.E.	1975 en disponibilité
5) Dimassi M'Hamed	Ing. Adjoint	1977 en disponibilité
6) Bou Abidi Mohamed Ali	Ing. Adjoint	1977 en disponibilité
7) Radhia Khemili	adjoint technique	1986
8) Ben Mahmoud Noureddine	Ing. Adjoint	1981
9) Ben Abdessatar Abdessatar	Adjoint Technique	1976 muté
10) Harrabi Mohamed	Adjoint Technique	1982
11) Hamza Fatma	Attaché Principale de Doc.	1975
12) Zabidi Souad	attaché principale de Doc.	1975
13) Zouari Nejia	Programmeur	1982
14) Hafsia Safia	Documentaliste	1983
15) Raja Fennich	Documentaliste	1985
Personnel Administratif		
16) Brini Hamouda	Responsable du service adm. et matériel	
17) Dhiab Leila	dactylographe	1976
18) Seffen Saïda	Mécanographe	1980 mutée
19) Bel Hadj Hassen Bariza	Dactylographe	1982
20) Zarkouna Fatma	Ouvrière (programmeur)	1982
21) Lamine Nejia	Mécanographe	1983
22) Essadaoui Khaled	Magasiner	1984

FIN



VUES